

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**\*\*\***

**Jeudi 27 mai 2021**

**\*\*\***

**COMPTE-RENDU**

Les membres du Bureau communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le 21 mai 2021, se sont réunis lors de la séance du Bureau de Seine Normandie Agglomération, Salle Vallée du Gambon, 12, rue de la Mare à Jouy, 27120 Douains, et par visioconférence, sous la Présidence de Monsieur Pascal LEHONGRE, le 27 mai 2021 à 17h00.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	14
Suffrages exprimés :.	14
Ont voté pour :.....	14
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-022  
- Environnement -  
Campagne de réduction des Bio-déchets**

### DECIDE

**Article 1 :** De mettre en œuvre trois axes de réduction des bio-déchets en direction des habitants des secteurs des territoires adhérents au SETOM (communes de l'ex CCEVS et de l'ex CAPE), selon les modalités suivantes :

- Adoption de poules :
  - Engagement du bénéficiaire à appliquer le règlement pour l'attribution de poules pondeuses,
  - A défaut de respect du règlement, les poules sont refacturées au bénéficiaire au prix coûtant.
- Soutien à l'achat d'un composteur individuel :
  - Engagement du bénéficiaire à appliquer le règlement lié au soutien pour l'achat d'un composteur individuel.
- Attribution de composteurs collectifs :
  - Engagement du bénéficiaire à appliquer le règlement relatif au compostage collectif.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	14
Suffrages exprimés :.	14
Ont voté pour :.....	14
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-023  
5. Environnement  
Marché 2021-015 - Missions de repérage amiante et HAP**

### DECIDE

**Article 1 :** D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché n°2021-015 « Missions de repérage amiante et HAP », suite à l'analyse des offres qui sera validée par la Commission d'appel d'offres pour les lots :

- Lot n°1 - Infrastructures
- Lot n°2 - Bâtiments.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	14
Suffrages exprimés ..	14
Ont voté pour :.....	14
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-024  
- Développement économique -  
FISAC - Attributions d'aides directes**

### DECIDE

**Article 1 :** D'accorder, dans le cadre de l'Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services de SNA, la subvention prévisionnelle suivante :

- **6 000 € à la boutique « ANTHOS » à Pacy-sur-Eure**, représentée par Monsieur Tony Mounier pour la réalisation de travaux de modernisation intérieure de son commerce, représentant une dépense subventionnable de 27 403,35€ HT.

Le montant de cette subvention est réparti de la façon suivante entre les différents financeurs :

<b>Total subvention de modernisation : 6 000 € HT</b>		
<b>QUI</b>	<b>TAUX</b>	<b>MONTANT ACCORDE</b>
Etat	20 %	3 000 €
<b>SNA</b>	<b>20 %</b>	<b>3 000 €</b>

**Article 2 :** D'accorder, dans le cadre de l'Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services de SNA, la subvention prévisionnelle suivante :

- **6 000 € au bar-tabac « LE CAFE DU PETIT ANDELY » aux Andelys**, représenté par Monsieur Jimmy BOUTTE, pour la réalisation de travaux de rénovation intérieure et de devanture extérieure de son commerce, représentant une dépense subventionnable de 15 078,80 € HT.

Le montant de cette subvention est réparti de la façon suivante entre les différents financeurs :

<b>Total subvention de modernisation : 6 000 € HT</b>		
<b>QUI</b>	<b>TAUX</b>	<b>MONTANT ACCORDE</b>
Etat	20 %	3 000 €
<b>SNA</b>	<b>20 %</b>	<b>3 000 €</b>

**Article 3 :** D'accorder, dans le cadre de l'Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services de SNA, la subvention prévisionnelle suivante :

- **6 000 € à l'entreprise « O2 CARE SERVICES » de Saint-Marcel**, représentée par Madame Florence GOUVERNET, pour l'aménagement d'un local intérieur et extérieur représentant une dépense subventionnable de 43 883,61€ HT.

Le montant de cette subvention est réparti de la façon suivante entre les différents financeurs :

<b>Total subvention de modernisation : 6 000 € HT</b>		
<b>QUI</b>	<b>TAUX</b>	<b>MONTANT ACCORDE</b>
Etat	20 %	3 000 €
<b>SNA</b>	<b>20 %</b>	<b>3 000 €</b>

**Article 4** : Ces subventions seront versées dans leur intégralité aux professionnels par SNA en sa qualité de maître d'ouvrage de l'opération FISAC. Elles donneront lieu à un remboursement par l'Etat à hauteur de 50% des montants versés.

**Article 5** : Le versement de la subvention au professionnel reste conditionné à la présentation des pièces justifiant la réalisation des travaux prévus dans le dossier de demande de subvention, et est régi par le règlement intérieur des aides directes.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	14
Suffrages exprimés :	14
Ont voté pour :.....	14
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-025**  
**- Administration générale -**  
**Réforme et cession de véhicules**

### DECIDE

**Article 1** : De céder gratuitement pour destruction les véhicules ci-dessous à la casse automobile Branthomme, sise, 15, rue de l'Industrie à Saint-Marcel (27950) :

Service	Marque	Modèle	Genre	Immat.	Carburant	Puiss.	Date 1 <sup>ère</sup> mise en circulation	KMS compteur au 27/05/2021	Coût des réparations	Ne roule plus depuis
Jeunesse	Renault	Clio	VP	688ZM27	GO	4	30/09/08	274188	HS	30/06/20
Qualité de vie	Renault	Modus	VP	3885ZM27	GO	5	14/10/08	92285	1 469 € minimum	30/01/21
Mobilités	Renault	Twingo	VP	AA407NP	GO	4	13/05/09	94783	HS	28/02/20
Eau	Renault	Twingo	VP	AM738XW	ES	4	18/11/04	162766	HS	30/10/20

**Article 2** : D'autoriser le président ou son représentant à signer tout document afférent à ces cessions.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	11
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	14
Suffrages exprimés :.	14
Ont voté pour :.....	14
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-026**  
**- Administration générale -**  
**Marché 2021-006 - Acquisition, mise en œuvre de serveurs**  
**informatiques et de logiciels de virtualisation en**  
**hyperconvergence**

**DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché n°2021/006 « Acquisition, mise en œuvre de serveurs informatiques et de logiciels de virtualisation en hyperconvergence », avec la société retenue suite à l'analyse des offres qui sera validée par la Commission d'appel d'offres.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-027**  
**- Ressources humaines & organisations de travail -**  
**Transfert du Compte Épargne Temps d'un agent**

**DECIDE**

**Article 1 :** D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention financière ci-annexée relative au transfert du compte épargne temps de Madame LE CONTE DES FLORIS.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-028**  
**- Ressources humaines & organisations de travail -**  
**Mise à disposition de personnel**

**DECIDE**

**Article 1** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions de mise à disposition de deux agents, dans le respect des modalités définies dans le tableau ci-dessous :

Agent	Bénéficiaire	Quotité de temps de travail	Fonctions exercées	Durée	Date d'effet
Jean-Luc DELUGAN	VERNON	50 %	Directeur Général des Services Techniques mutualisé	3 ans	01/04/2021
Corinne LE CONTE DES FLORIS	VERNON	50 %	Directeur Général des Services Techniques délégué mutualisé	3 ans	10/05/2021

\*\*\*

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-029**  
**- Ressources humaines & organisations de travail -**  
**Recrutement d'un(e) Chef(fe) de projet infrastructure**

**DECIDE**

**Article 1** : De prévoir le recrutement d'un agent contractuel pour le poste de Chef(fe) de projet infrastructure à temps complet, en contrat à durée déterminée d'un an minimum dans la limite de 6 ans maximum, renouvellement compris et d'en fixer les conditions de rémunération (4ème échelon du grade d'Ingénieur territorial + régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité).

\*\*\*

Délégués :	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-029**  
**- Mobilités -**  
**Règlement intérieur du transport scolaire - Mise à jour**

**DECIDE**

**Article 1** : D'approuver la mise à jour du règlement intérieur du transport scolaire.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés ..	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-030**

**- Mobilités -**

**Marché 2016-002 - Exploitation des transports scolaires -  
Lot 4 - Avenant 9**

### DECIDE

**Article 1** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°9 au marché 2016/002 : " Exploitation de services de transports scolaires sur le territoire de l'ex Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure – Lot n°4 : Transports scolaires Vallée de Seine rive droite" ayant pour objet la modification des Lignes A.

Le montant total de l'avenant n°9 est de -2 781,00 € HT.

Le montant total du marché après passation de l'avenant n° 9 pour la durée totale du marché soit 6 ans est de 1 682 532,04 € HT soit 1 850 785,24 € TTC.

Le montant total après avenant n°9, représente une plus-value totale de + 17,76 % sur le montant du marché.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés ..	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-031**

**- Mobilités -**

**Marché 2021-010 - Exploitation des transports scolaires -  
Renouvellement**

### DECIDE

**Article 1** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché n°2021-010 « Exploitation de transport scolaire sur le territoire de Seine Normandie Agglomération (SNA) » - lots 1 à 5, suite à l'analyse des offres qui sera validée par la Commission d'appel d'offres.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-032**

**- Jeunesse -**

**Projet éducatif des accueils de loisirs**

**DECIDE**

**Article 1** : De valider le projet éducatif de Seine Normandie Agglomération pour l'ensemble des accueils de loisirs du territoire.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-033**

**- Eau Potable -**

**Marché 2021-011 - Travaux de remplacement de conduites d'eau potable - Boulevard urbain RD6015 à Vernon**

**DECIDE**

**Article 1** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché n°2021/011 « Travaux de remplacement de conduites d'eau potable – Boulevard urbain RD6015 à Vernon » avec la société retenue, suite à l'analyse des offres qui sera réalisée.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-034**

**- Assainissement -**

**Marché 2020-003 - Travaux de raccordement du réseau des eaux usées du Normandie Parc - Lot 2 - Avenant 2**

**DECIDE**

**Article 1** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 au marché 2020/003 « Travaux relatifs au raccordement du réseau des eaux usées du Normandie Parc



(Zone Nord) au réseau d'assainissement de Saint-Marcel » - Lot 2 « Fourniture et pose des canalisations de refoulement des eaux usées » ayant pour objet de modifier le montant du marché suite à une erreur matérielle sur l'avenant n°1 portant sur le montant total du marché.

L'avenant n°2 a pour objet de modifier le montant du marché suite à une erreur matérielle sur l'avenant n°1 et d'apporter une précision sur les postes de prix.

Le montant de l'avenant n°1 étant de 80 330,00 € HT, le montant du marché est de 364 794,00 € HT au lieu de 358 544,50 € HT inscrit à l'avenant n°1.

Le montant du marché 2020/003 « Travaux relatifs au raccordement du réseau des eaux usées du Normandie Parc (Zone Nord) au réseau d'assainissement de Saint-Marcel » lot 2 est porté à 364 794,00 € HT soit 437 752,80 € TTC après rectification de l'erreur matérielle figurant sur l'avenant 1.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-035  
- Assainissement -  
Marché 2021-014 - Étude de Schéma Directeur  
d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de  
gestion des eaux pluviales**

### DECIDE

**Article 1 :** D'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché n°2021/014 « Etude de Schéma Directeur communautaire d'assainissement, d'alimentation en eau potable et de gestion des eaux pluviales » lots 1 et 2, avec les sociétés retenues, suite à l'analyse des offres qui sera validée par la Commission d'appel d'offres.

\*\*\*

<u>Délégués :</u>	
En exercice :.....	17
Présents :.....	12
Pouvoirs :.....	3
Votants :.....	15
Suffrages exprimés :.	15
Ont voté pour :.....	15
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

\*\*\*\*

**Bureau communautaire du 27 mai 2021**

\*\*\*\*

**DECISION N° BC/21-036  
- Bassins versants -  
GEMAPI - Groupement de commande pour l'étude de  
gouvernance de l'Eure**

### DECIDE

**Article 1 :** D'autoriser la constitution du groupement de commande composé de la Communauté d'agglomération du pays de Dreux, la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France, Evreux Portes de Normandie, Seine Normandie Agglomération,

la Communauté de Communes des Forêts du Perche, selon les dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

**Article 2** : D'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commande relative à la réalisation de l'étude de gouvernance GEMAPI sur le bassin versant de l'Eure.

**Article 3** : De désigner Evreux Portes de Normandie en qualité de coordonnateur du groupement ainsi formé ; à ce titre, Evreux Portes de Normandie sera en charge des procédures de mise en concurrence ainsi que du suivi de l'exécution des marchés conclus.

**Article 4** : De décider que les marchés seront attribués par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur.

**Article 5** : D'autoriser le Président d'Evreux Portes de Normandie ou son représentant à signer, notifier et exécuter les marchés conclus dans le cadre du présent groupement de commande, ainsi que les avenants éventuels, au nom de l'ensemble des membres du groupement.

**Article 6** : D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de groupement de commande et avenants éventuels à intervenir.

**Article 7** : De solliciter toutes les subventions pouvant être obtenues au titre de cette opération.

\*\*\*

---

Je soussigné, Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération,  
certifie l'affichage du présent document

du

au

Fait en séance les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Frédéric DUCHÉ